



LES PERIMETRES DE RISQUES

PRÉVENTIONS DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

- Périmètre de protection ZPI
- Périmètre de protection ZPR
- Périmètre de protection ZPE
- Périmètre de protection ZP
- Périmètre de protection ZPT

PRÉVENTIONS DES RISQUES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN

- Mouvements Terrain Zone de prévention
- Mouvements Terrain Zone de vigilance

PRÉVENTIONS DES RISQUES D'INONDATION PAR DÉBOREMENT DES COURS D'EAU

- Cours d'eau non-domaniaux

non couverts par un PPRNI

- Périmètre aléa fort
- Périmètre aléa moyen ou faible
- Périmètre aléa quartier urbain dense

PRÉVENTIONS DES RISQUES D'INONDATION PAR RUISSELLEMENT

Périmètres de production

- Prioritaire
- Secondaire
- Tertiaire

Axe d'écoulement

- Prioritaire
- Artificiel
- De vigilance

Périmètres d'écoulement et d'accumulation

- Prioritaire
- D'écoulement secondaire
- D'accumulation secondaire

-●- Commune
 -+ - Arrondissement
 - - - Altitude courbe maîtresse

AVERTISSEMENT :

Les risques d'inondation et technologiques peuvent également faire l'objet de périmètres de prévention des risques naturels d'inondation ou de périmètres de prévention des risques technologiques consultables dans les annexes au titre des servitudes d'utilité publique conformément à l'article R151-51 du code de l'urbanisme (dans le dossier d'agglomération pour les PPRNi et dossiers de commune pour les PPRt).

REVISION N°2
APPROBATION - 2019

SATHONAY-CAMP

DOCUMENT GRAPHIQUE DU REGLEMENT
C.2.8 Risques naturels et technologiques
Echelle : 1/5000



Valeur réglementaire limitée à l'intérieur du périmètre de la commune
OFFI_GDL_R2_RISQUES_OFFICIEL_SATHONAY_CAMP_10219213